

# اوتو هول Auto Hall

## Comptes Consolidés (IFRS) au 30 juin 2009

### PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire n° 06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle que adoptés par la commission européenne.

### PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel pour les travaux publics, les bâtiments, les mines et l'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules	100%
Auto Hall.com'	Société de communication	100%
SNGU	Sans activité commerciale	100%

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont été créées depuis plusieurs années.

### PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

#### - Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

#### - Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, dimi-

nué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

#### - Contrats de location financement -IAS 17-

La filiale Leader Location LD dispose d'un contrat de leasing. Ce contrat a fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

#### - Information financière -IAS 34-

Les états de synthèse à fin juin ont été établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34- Information financière intermédiaire.

#### - Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuair indépendant.

#### - Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

#### - Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

### BILAN ACTIF

ACTIF	En DIRHAMS	
	30-juin-09	31-déc-08
Immobilisations incorporelles	140 000,00	140 000,00
Immobilisations corporelles	272 367 638,68	232 057 383,80
Titres de participation non consolidés	215 390,00	215 390,00
Autres immobilisations financières	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif non courants	7 319 895,00	6 927 190,00
<b>Actifs non courants</b>	<b>280 088 738,68</b>	<b>239 385 778,80</b>
Stocks	839 739 696,20	1 521 875 374,87
Comptes Clients	725 054 633,45	615 362 488,66
Autres créances d'exploitation	203 026 702,76	188 981 933,22
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 531 009,09	74 549 724,83
<b>Actifs courants</b>	<b>1 791 352 041,50</b>	<b>2 400 769 521,58</b>
<b>Total Actif</b>	<b>2 071 440 780,18</b>	<b>2 640 155 300,38</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	En DIRHAMS	
	30-juin-09	30-juin-08
Chiffre d'affaires	1 545 142 219,04	1 847 625 700,13
Coût des biens vendus	1 237 182 038,20	1 336 792 428,57
<b>Charges externes</b>	<b>34 817 786,36</b>	<b>37 382 316,47</b>
Charges de personnel	60 299 494,47	65 515 065,43
Impôts et taxes	4 832 045,18	7 358 856,49
Dotations d'exploitations	17 362 102,99	11 708 047,50
Reprises d'exploitations	3 549 636,74	544 022,39
Autres produits	789 886,29	2 192 596,20
Autres charges	5 796 417,54	7 481 344,42
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>189 191 857,33</b>	<b>384 124 259,84</b>
Produits financiers	8 450 590,58	23 557 892,64
Charges financières	25 523 985,27	7 031 018,63
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-17 073 394,69</b>	<b>16 526 874,01</b>
Charges d'impôt	53 812 620,00	119 980 440,00
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>118 305 842,64</b>	<b>280 670 693,85</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	<b>2,51</b>	<b>5,95</b>

### BILAN PASSIF

PASSIF	30-juin-09	31-déc-08
Capital social	472 000 000,00	472 000 000,00
Réserves consolidées	941 614 791,38	669 392 690,41
Résultats consolidés de l'exercice	118 305 842,64	437 777 175,19
Capitaux propres part groupe	1 531 920 634,02	1 579 169 865,60
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 531 920 634,02	1 579 169 865,60
Autres passifs non courants	29 833 523,93	6 270 623,00
Impôts différés non courants	7 383 510,00	6 966 000,00
<b>Passifs non courants</b>	<b>1 569 137 667,95</b>	<b>1 592 406 488,60</b>
Dettes fournisseurs	171 517 040,74	465 174 360,54
Autres passifs courants	107 756 111,20	100 956 543,16
Autres passifs financiers à court terme	223 029 960,29	481 617 908,08
<b>Passifs courants</b>	<b>502 303 112,23</b>	<b>1 047 748 811,78</b>
<b>Total Passif</b>	<b>2 071 440 780,18</b>	<b>2 640 155 300,38</b>

Fiduciaire Grant Thornton	FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS MAROCAINES
47, rue Allal Ben Abdellah Casablanca Maroc	7, rue Bendahane Casablanca Maroc
<b>GROUPE AUTO HALL</b>	
<b>ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2009</b>	
<p>Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AUTO HALL et de ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009. Notre situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.531.921 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 118.306.</p>	
<p>Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliqués aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.</p>	
<p>Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états consolidés susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière du patrimoine du groupe AUTO HALL arrêté au 30 juin 2009, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).</p>	
Casablanca, le 29 septembre 2009	
<b>Les Commissaires aux Comptes</b>	
 <b>FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS MAROCAINES</b> FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS MAROCAINES 7, rue Bendahane, Casablanca, Maroc Téléphone : 33 30 30 30 30	 <b>Albert BENOUDIZ</b> Commissaire aux Comptes 7, rue Bendahane, Casablanca, Maroc Téléphone : 33 30 30 30 30